

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le

ID : 021-200049914-20230619-23_18-DE



Séance du 19/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

13/06/2023

Date d'affichage

13/06/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

23/06/2023

et publication du :

23/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc.

Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, M. CHAUMATTE Frédéric, M. GAILLARD Hervé, M. MOULIN Louis, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIROT Fabienne

Etai(ent) absent(s) :

Mme BREBANT Laurence, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Maxime, M. SANIAL Bernard

Etai(ent) excusé(s) :

M. DUBOIS Stéphane, M. IMBERT Alain

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PATIN Julien

Objet : Représentant Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia)

Au vu de l'adhésion du SIAEP du Pays Losnais à ARNia,

Au vu des élections du 28 mars dernier,

Il y a lieu de désigner le représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Générale Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle.

Monsieur SOLLER propose sa candidature.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- de désigner M. SOLLER, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP ARNia

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LOSNE

